

## CONSEIL MUNICIPAL

### Séance du 13 octobre 2023

### à 18h, à l'Espace Saint Exupéry

<b>Date de convocation :</b> 4 octobre 2023	<b>Le quorum étant atteint :</b> Conseillers en exercice : 39
<b>Président de séance :</b> M. Eric LE DISSÈS, Maire	Présents : 26 Représentés : 13 Absents : 0
<b>Secrétaire de séance :</b> Mme. Amandine PRUVOST	<b>Résultat du vote, au scrutin ordinaire,</b> <b>après débats contradictoires :</b>
Délibération publiée le :	Suffrages exprimés : 39
Enregistrée en Sous-Préfecture le :	Votes pour : 39 Abstention : 0
Accusé de réception en Sous-Préfecture n°	Votes contre : 0 Non participations : 0

**Présents :** LE DISSÈS Eric, COLIN Patricia, TERRIER Gérard, ARGENTI Céline, BIOLLEY Claude, VILORIA Patrick, ABADIE Dominique, ROS Marie-Rose, CANTO Bernard, AUFFRET Yves, PENELET Sylvia, VICENTELLI Michel, POMMIER Jocelyne, CAMISULI Antoine, BELLON Patricia, VANDEVOORDE Claudette, CHARVOT-ISNARD Jeanine, FODERA Bina, PRADEL Véronique, MIGLIORE Eric, PANAGOUDIS Grégory, MICOTTI Sophie, PRUVOST Amandine, IRLÈS André, ALEO Adrien, GARGANI Marie Claude.

**Pouvoirs :** CATONI Monique à LE DISSÈS Eric, TARDY Véronique à TERRIER Gérard, BLOCQUEL Jean-Marc à ARGENTI Céline, FLORENTINO Manuel à BIOLLEY Claude, LO IACONO Michel à VILORIA Patrick, SANCHEZ Anthony à ABADIE Dominique, ARAKÉLIAN Rémy à ROS Marie-Rose, ESCOLLE Laurent à CANTO Bernard, PENNICA Christelle à AUFFRET Yves, BRIÈRE Isabelle à PRADEL Véronique, GRASSINI Joseph à MICOTTI Sophie, LOVERA Magali à IRLÈS André, MARTINEZ Jean à ALEO Adrien.

**Absents :**

N°23101305	<b>Jumelage avec la ville de Wolfsburg en Allemagne – Accueil de la délégation de Wolfsburg dans le cadre du 60ème anniversaire du jumelage</b>
------------	---

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment son article L. 2121-29 ;  
Vu le pacte d'amitié signé en 1963 avec la ville de Wolfsburg, en Allemagne ;  
Vu l'avis de la commission « Finances – Administration générale – Personnel », rendu le 7 septembre 2023 ;

Considérant la volonté de la Commune de poursuivre et de développer des relations privilégiées d'amitié, d'échanges et de coopération avec la ville de Wolfsburg ;

Le jumelage avec la ville de Wolfsburg, en Allemagne, a pour objectif de maintenir des liens permanents entre les deux communes et de favoriser, en tous domaines, les échanges entre leurs habitants.

A l'occasion du 60<sup>ème</sup> anniversaire de la signature officielle du jumelage entre Wolfsburg et Marignane, la ville allemande a reçu une délégation marignanaise du 29 juin au 2 juillet 2023, invitée à participer aux festivités organisées pour cette occasion. Par réciprocité, Marignane recevra, du 14 au 17 septembre 2023, une délégation allemande composée de 7 personnes.

Dans le cadre de cette visite, il est proposé de prendre en charge les frais de réception, d'hébergement, de restauration et autres frais annexes de la délégation allemande.

**Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide :**

- **de prendre en charge** les frais de réception, d'hébergement, de restauration et autres frais annexes de la délégation allemande qui sera reçue à Marignane du 14 au 17 septembre 2023, dans le cadre 60<sup>ème</sup> anniversaire du jumelage avec la Commune, pour un montant prévisionnel maximum fixé à la somme de 6 000 € et sur justificatifs régulièrement transmis,

- **de dire** que les crédits sont prévus au budget de l'exercice en cours, chapitres 011 et 65.

Le Maire est chargé de l'exécution de la présente délibération.

**Le secrétaire de séance,  
Amandine PRUVOST**



**Le Maire,  
Eric LE DISSÈS**



*Cet acte peut faire l'objet d'un recours gracieux ou d'un recours contentieux auprès du tribunal administratif de Marseille, par courrier ou par saisine dématérialisée via l'application « Télérecours citoyen » depuis le site internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr), dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et de sa réception en sous-préfecture.*